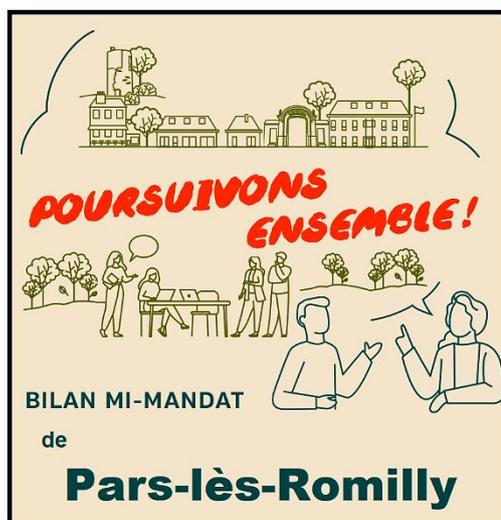




SOMMAIRE

BULLETIN MUNICIPAL N° 58

- | | |
|-----------------------------------|-------------|
| ❏ ① - Le Mot de la Maire | Pages 01-03 |
| ❏ 01 - Bilan à mi-mandat | Pages 04-23 |
| ❏ 02 - Focus sur les Budgets | Pages 24-28 |
| ❏ 03 - La parole aux associations | Pages 29-35 |
| ❏ 04 - L'école | Page 36 |
| ❏ 05 - Raccordement à la Fibre | Pages 37-39 |
| ❏ 06 - Infos diverses | Pages 40-41 |
| ❏ 07 - Infos pratiques | Pages 42-44 |



PARS LES ROMILLY



Mairie :
73, Rue Nationale
10100 PARS LES ROMILLY

Secrétariat :
03.25.24.85.15

Directrice de la Publication et
Responsable de la Rédaction
Marianne JOLY

Mise en page : B. PELLETIER

Adresse du Site officiel de Pars les Romilly :
<https://www.parslesromilly.fr>

Adresse Mail officielle de la Mairie :
ville.parslesromilly@orange.fr

① - LE MOT DE LA MAIRE

En 2020, soucieux d'anticiper les besoins d'un village en croissance et de favoriser son développement harmonieux, nous vous avons exposé cinq champs d'action prioritaires pour servir notre commune, auxquels vous avez accordé votre confiance. L'opportunité pour moi est de les présenter aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village et à qui je souhaite la bienvenue.

2020-2023 : Bilan factuel de l'action municipale, sans autosatisfaction ni triomphalisme et Perspectives

A mi-mandat, dans un esprit d'échange, il paraît légitime de revenir vers vous. Où en sont les engagements pris ? Quelles sont les réalisations ? Afin de vous associer pleinement à la poursuite de l'action municipale selon le calendrier des travaux fixés, ce bilan est l'occasion de mener un travail d'évaluation rétrospective des actions menées par rapport au programme électoral et d'introspection sur la situation financière de la commune.

Pour chacun des thèmes, vous pourrez retrouver la feuille de route, porter un regard sur les projets prévus et mis en œuvre et ceux qui restent à réaliser d'ici la fin du mandat. Elle se résumait ainsi :

- **Une gestion financière saine et rigoureuse**
- **Une municipalité qui vous informe**
- **Un cadre de vie propre et agréable**
- **Un développement harmonieux**
- **Un village qui aime les enfants**
- **Un village dynamique**

Vous observerez que le projet municipal s'est enrichi d'actions supplémentaires, achevées ou en préparation, du fait d'urgence et d'opportunités qui sont apparues évidentes. Il conviendra de réaffirmer le cap de nos engagements pour finaliser le second temps de la mandature. Des temps de rencontres, comme nous l'avons déjà initié dans certains quartiers sur certains projets et également de concertation, seront proposés et nous permettront de poursuivre et d'encourager la démocratie locale de proximité, répondre à vos interrogations, ranger les critiques improductives et nourrir notre réflexion pour demain.

Comme chaque année, un dossier vous présente les grandes lignes des budgets 2023 votés le 11 avril dernier. Après l'approbation, à l'unanimité, du compte de gestion 2022 et de son affectation, le budget principal s'élève à 1 551 339 €.

La règle d'une gestion financière saine et rigoureuse reste notre boussole afin de préserver votre pouvoir d'achat et la recherche d'économie est renforcée

La principale préoccupation reste d'apporter de vraies réponses à vos justes attentes tout en conservant une fiscalité pour les familles et une dette communale mesurées. Les efforts reposent sur la mobilisation de certains et en particulier du personnel communal, qui travaillent et s'activent avec détermination pour mettre en application le projet municipal et je tiens à les remercier. En effet, beaucoup d'énergie est consacrée à la mise en place d'un certain nombre de leviers tels que : recherche de matériels et matériaux à prix réduits, de cofinancements les plus élevés possibles avec nos partenaires, renégociation de contrats, diminution de la consommation : eau...

Par ailleurs, ainsi que vous avez pu l'observer au travers de diverses réalisations, l'intervention du service technique municipal, pour réparer, rénover, maçonner et fabriquer dans des domaines de travaux très variés, permet d'éviter le recours à des entreprises spécialisées.

Ainsi, au cours des exercices successifs, la maîtrise des dépenses de fonctionnement, actuellement « minée » par l'inflation, a néanmoins permis d'épargner sur certains postes, de disposer d'une trésorerie positive et d'un excédent de fonctionnement pour dégager les marges de financement des investissements actuels et à venir. Nous sommes en capacité de lancer les projets programmés et de disposer dorénavant de revenus locatifs grâce à l'installation de services paramédicaux de proximité tels que les cabinets infirmiers et d'ostéopathie, ainsi que d'un foncier accru.

COMMENT LE BUDGET A-T-IL ÉTÉ CONSTRUIT ? : L'essentiel :

- **Gel des taux d'imposition communaux** : Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), 34,32%, Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB), 15,66%, cotisation foncière des entreprises (CFE), 17,76%. La Taxe d'habitation est réintroduite et figée au taux appliqué en 2020, soit 19,90% ; elle concerne dorénavant les résidences secondaires.

Pour autant, si vous êtes propriétaire, le montant figurant sur votre feuille d'imposition de votre taxe foncière n'échappera pas à une variation en hausse des bases locatives, au taux de 7,1% en 2023, par les services fiscaux, en raison de l'inflation. En effet, tous les ans au 1^{er} janvier, le gouvernement décide d'une **revalorisation forfaitaire de la valeur locative** cadastrale en s'appuyant sur l'évolution des prix à la consommation constatés du mois de novembre de l'année précédente ; elle représente le niveau de loyer annuel théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée dans les conditions normales du marché. Cette valeur (située en haut à gauche de votre avis d'imposition) permet au fisc de calculer le montant de votre taxe foncière et éventuellement de votre taxe d'habitation.

La volonté de maintenir les taux d'imposition communaux a également tenu compte de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui figure dans l'avis d'imposition et fait partie des impôts locaux acquittés par les propriétaires. Celle-ci, encaissée par la Communauté de Communes, passera de 11,5 % à 13,5 % en 2023, pour absorber notamment la hausse des charges.

- **Gel des tarifs communaux et pas d'augmentation des tarifs périscolaires** : forfait de 18 € mensuel pour la garderie et 4,90 € pour le maintien d'un repas complet de qualité à la cantine, malgré une hausse de 8,04 % liée à l'inflation, appliquée sur le prix des repas par la société de restauration
- **Un niveau d'investissement maintenu** ainsi que des chantiers de modernisation et d'entretien pour la valorisation du patrimoine, articulés notamment autour :
 - De l'acquisition de la propriété sise 70 rue Nationale au prix de 25 000 € (ancien bar-épicerie en déshérence)
 - De la poursuite des projets engagés (travaux : voirie, église)
 - Du remplacement de poteaux d'incendie
 - De la mise en place d'une signalétique
 - De l'achat d'un panneau d'affichage municipal
 - De l'achat d'outillage pour le service technique

L'extension du lotissement reste d'actualité même si les temps de réalisation s'allongent en raison des complexités administratives.

- **La priorité en matière de financement des investissements reste l'autofinancement** grâce à un excédent de dépense de fonctionnement de 330 000€ (à l'exception du chantier scolaire dont la compétence pourrait devenir intercommunale et l'emprunt transférable). Les 2 emprunts en cours concernent la salle des fêtes au taux de 1,81% jusqu'en 2031 et la voirie de la rue du Châtelet, sections 2 et 1 au taux de 0,95% jusqu'en 2037.

Je ne saurais terminer la rétrospective des 3 années sans évoquer avec tristesse la mémoire de Serge GREGOIRE récemment disparu, qui a siégé pendant 9 ans au Conseil Municipal en qualité d'adjoint. Nous lui rendons hommage pour son engagement.

Enfin, l'été est synonyme de vacances et de réjouissances. Mais à contrario, il est aussi source de désagréments et de nuisances (moteurs de tondeuses, de tronçonneuses et bruits de travaux aux horaires non-autorisés, feux de jardin, cris autour des piscines, déjections canines dans les espaces publics, ...) qui conduisent bien souvent à des conflits de voisinage... Il me paraît donc important de sensibiliser chacun d'entre nous au respect des règles existantes, pour le respect de chacun et le mieux vivre ensemble. Pour information, le conseil municipal a, par convention avec la ville de Romilly, autorisé la Police Municipale à intervenir dans la commune afin de garantir la bonne application de la réglementation communale et ainsi limiter les comportements inappropriés et notamment :

- L'application des arrêtés municipaux : respect des sens interdits, du stationnement alterné par quinzaine et de la vitesse règlementée
- Relevé des infractions au stationnement gênant et abusif sur les trottoirs destinés aux piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite et dangereux devant l'école
- Relevé des infractions au code de la voirie routière et contrôle cinémomètre
- Troubles de voisinage, atteinte à la tranquillité publique

L'article L. 2334-24 du code général des collectivités territoriales dispose que « l'État rétrocède aux communes le produit des amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur leur territoire qu'il a effectivement recouvré. La répartition du produit des amendes est proportionnelle au nombre de contraventions dressées l'année précédente sur le territoire de chaque commune ».

Je termine sur une note un peu plus « légère » en vous assurant que l'équipe municipale et moi-même poursuivrons nos orientations et en vous souhaitant une excellente trêve estivale, à consommer sans modération, dans le respect de chacun

Bien cordialement,
Marianne Joly

01 – BILAN DE MI-MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

Réalisations prévues

avec rappel du projet municipal



Promesse tenue ?

Réalisation complémentaire ?

Projet supplémentaire ?

Projet à réaliser ?

« ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE PARS-LÈS-ROMILLY »

Nos projets pour les 6 ans à venir

1- TRANSPARENCE / OUVERTURE / COMMUNICATION / INFORMATION

- > Une démarche responsable : Maîtrise des dépenses par une gestion durable et raisonnée.
- > Maintien des commissions ouvertes aux habitants qui souhaitent donner de leur temps pour la collectivité et conforter l'action sur le terrain.
- > Mise en place des moyens de communication : site internet municipal à enrichir régulièrement et communiquer sur le suivi des actions et la vie municipale.

2-VOIRIE / ENVIRONNEMENT / AMÉNAGEMENT PAYSAGER

- > Rénovation successive de la voirie communale.
- > Embellissement des rues, de la place de la mairie.
- > Modernisation de l'éclairage public par LED : chantier écologique en plusieurs tranches.
- > Aménagement d'un espace vert dans le quartier des Dolines.
- > Poursuite de la mise en valeur du patrimoine (église, lavoirs...) et de l'entretien des bâtiments communaux.
- > Préservation de notre paysage rural.

3- URBANISME / SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE

- > Agrandissement du lotissement des Dolines.
- > Encouragement à pérenniser du dépôt de pain pour son installation dans la future Maison Favin restaurée.
- > Poursuite des investigations pour l'installation d'activités commerciales de proximité, micro-entreprises ou services (sans impact fiscal et créatrices d'emplois) dans des bâtiments existants ou sur le terrain communal dédié à l'accueil d'entreprise(s).

4- VIE SCOLAIRE / JEUNESSE

- > Soutien aux projets de l'école.
- > Incitation à la mise en valeur des travaux et initiatives des élèves en lien avec les associations.
- > Numérisation de la communication directe école/mairie/familles via le téléphone portable ou internet.

5- ANIMATION DU VILLAGE / VIE ASSOCIATIVE / INITIATIVES / SOLIDARITÉ

- > Dynamisation et développement des actions de nos associations : dynamique culturelle, sportive, festive par des événements diversifiés et fédérateurs : soirées, expositions, ...
- > Poursuite des actions en faveur de nos Aînés en développant des actions ciblées favorisant des rencontres et actions intergénérationnelles.
- > Incitation à la création de nouvelles associations afin que la future maison des associations devienne un espace de loisirs et de détente.
- > Volonté de poursuivre l'ouverture et la coopération fructueuse avec la Communauté de Commune des Portes de Romilly pour l'offre de nouveaux services utiles et de qualité, tout en veillant à préserver l'identité et les intérêts de la commune.

RÉALISATIONS PRÉVUES

TRANSPARENCE / OUVERTURE / COMMUNICATION / INFORMATION

- > Une démarche responsable : Maîtrise des dépenses par une gestion durable et raisonnée.
- > Maintien des commissions ouvertes aux habitants qui souhaitent donner de leur temps pour la collectivité et conforter l'action sur le terrain.
- > Mise en place des moyens de communication : site internet municipal à enrichir régulièrement et communiquer sur le suivi des actions et la vie municipale.

Une démarche responsable :

Maîtrise des dépenses par une gestion durable et raisonnée



La municipalité **privilégie le financement des projets d'investissement** avec une **gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement**, tout en **maitrisant le taux d'endettement** de la commune.

Recherche **permanente** de subventions de l'Etat, des Collectivités territoriales (Région, Département, CCPRS...) et autres (SDEA...) pour le financement des projets (quel que soit le montant de ces derniers) avec des taux de subvention pouvant atteindre dans certains projets, le plafond maximum de 80% des dépenses prévisionnelles.

Exemples de projets subventionnés

- **Requalification de la rue du Chatelet** (sections 1 et 2) - Mise en accessibilité (Section 1 : taux de subvention de 50%, soit 61 724€ de subvention de la CCPRS - section 2 : taux de subvention de 54,22%, soit 160 497€ de subvention de l'Etat et de la CCPRS)
- **Eclairage public- remplacement par des LED** (Taux de subvention de 50%, soit 60 144€ de subvention du SDEA)

Tous ces projets et dépenses engagés sont faits dans la plus grande **TRANSPARENCE**, notamment en vous informant au mieux au travers des bulletins municipaux, des comptes rendus des conseils municipaux.... Toutes ces données sont aussi consultables en mairie.

Mise en place des moyens de communication :

Site internet municipal à enrichir régulièrement et communiquer sur le suivi des actions de la vie municipale.



Site officiel internet de Pas les Romilly :

Le Site (<https://www.parslesromilly.fr>) a donc été mis en place dès le début de la mandature (en 2020/2021). Les éléments clés de la vie municipale y sont donc téléchargés (relevés des conseils municipaux, bulletins municipaux, arrêtés municipaux...)



L'application **Panneau Pocket** téléchargeable sur smartphone a été mise en place en début d'année 2021. La municipalité vous transmet ainsi des alertes.



Exemple : message du 26/04/2023 vous alertant sur les travaux dans les combles de l'église

Par ailleurs, suite à un questionnaire mis en place en janvier 2022, vous avez majoritairement souhaité le **maintien du Bulletin Municipal sous format papier**. Nous éditons donc deux bulletins municipaux par an (juin et janvier) pour vous communiquer les informations.



Année 2022

Année 2023

AU TRAVERS DE CES TROIS VECTEURS D'INFORMATION, nous vous informons au mieux de la vie communale.



ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Les Pariennes et Pariens ont été invités à des réunions d'échange avec la municipalité, les maitres d'œuvre, la SIABA..., dans le cadre de certains projets les concernant.

A titre d'exemples :

- Lors de la rénovation des sections 1 et 2 de la rue du châlelet, diverses réunions ont eu lieu en amont des travaux et en fin de travaux
- Projet des Dolines et viabilisation potentielle des terrains constructibles voie d'Ossey - plusieurs réunions de concertation et information avec les riverains concernés, le géomètre, le SDDEA....

Béatrice Payen (mai 2023)

Réalisations prévues

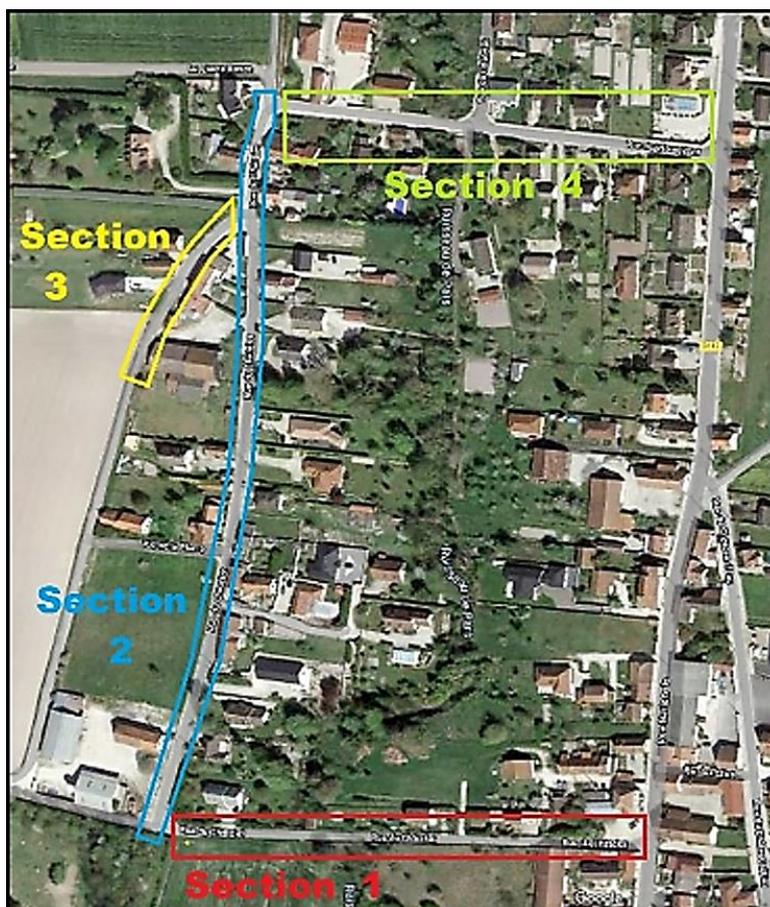
VOIRIE / ENVIRONNEMENT / AMÉNAGEMENT PAYSAGER

- > Rénovation successive de la voirie communale.
- > Embellissement des rues, de la place de la mairie.
- > Modernisation de l'éclairage public par LED : chantier écologique en plusieurs tranches.
- > Aménagement d'un espace vert dans le quartier des Dolines.
- > Poursuite de la mise en valeur du patrimoine (église, lavoirs...) et de l'entretien des bâtiments communaux.
- > Préservation de notre paysage rural.

Les principaux chantiers prévus en début de mandature sont pour certains **déjà réalisés** et d'autres **sont en cours de réalisation et ou programmés**. Pour leur mise en œuvre, la municipalité a sollicité notamment des subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et fait appel en partie à l'emprunt.

Rénovation successive de la voirie communale

La rénovation de la voirie est programmée sur plusieurs années.



Requalification de la rue du Chatelet et mise en accessibilité

REALISATION en 2022 : Rénovation de la rue du Chatelet - coût de 295 995,57 € HT - Section 2 (400m) avec changement de la canalisation de l'eau potable par le SDDEA

REALISATION à fin avril 2023 - Rénovation de la rue du Chatelet - coût de 123 448,36 € HT- Section 1 (270 m) avec aussi un changement de la canalisation d'eau potable.

Section 2



Crédit Photos : B. PELLETIER

Section 1



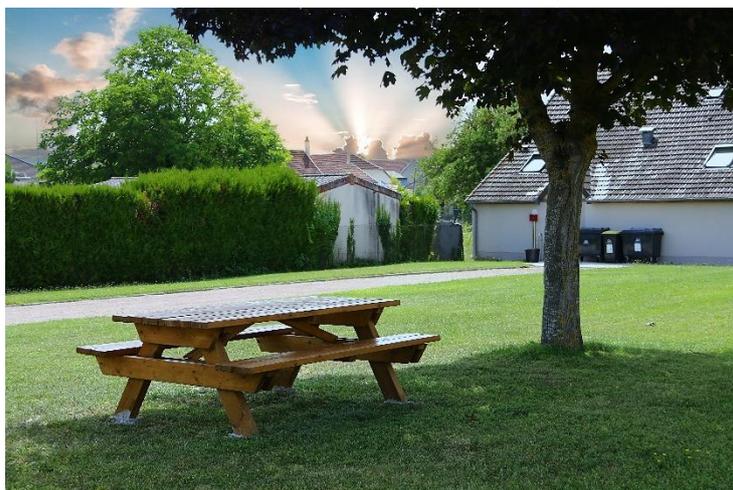
Crédit Photos : B. PELLETIER

Embellissement des rues, de la place de la mairie

REALISATION 2021 ET 2022 : Mise en accessibilité des abords des bâtiments communaux restaurés, notamment devant l'Espace des Tilleuls - Cheminements piétonniers (cour et façade) - Plantation d'arbustes - Implantation d'une clôture le long de la rue des écoles - Tables avec bancs installés place de la mairie.



Crédit Photo : B. PELLETIER



Crédit Photo : B. PELLETIER

RÉLISATION 2022 : Pose de bornes anti stationnement le long des trottoirs aux abords de l'école



Crédit Photo : B. PELLETIER

REALISATION ANNUELLE : Par ailleurs, depuis 4 ans, la commune procède annuellement aux traitements des trottoirs, du cimetière... tout en respectant les normes environnementales. Ces traitements sont effectués par la société Air-sol.

Modernisation de l'éclairage public par LED :

REALISATION 2022 : Installation de 190 foyers lumineux en LED

EN COURS - Finalisation de la mise en conformité électrique des armoires de commande - Remplacement des horloges radio synchronisées de cet éclairage public



Aménagement d'un espace vert dans le quartier des Dolines

PROGRAMME : Cet espace vert est programmé dans le cadre de la tranche 2 du lotissement des Dolines. Une demande de permis d'aménager a été confiée à la société FP Géomètre Expert de Troyes.

Poursuite de la mise en valeur du patrimoine (église, lavoirs...) et de l'entretien des bâtiments communaux

MISE EN SERVICE EN AOUT 2021 :

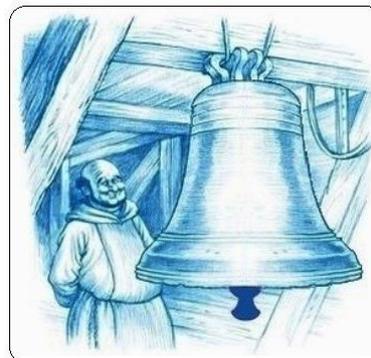
Mise en place d'une **Sirène d'alerte de la population** sur le toit de l'Espace des Tilleuls pour un coût de 3 590.90 € TTC.



Crédit Photo : B. PELLETIER

REALISATION MI 2022 ;

Remplacement de la commande électrique d'automatisation de la cloche de l'église (coût de 2 484 € TTC)



EN COURS : Rénovation des combles de l'église avec

- Le retrait et l'évacuation des fientes
- La réparation du plancher
- La décontamination des lieux par traitement des bois
- Le renforcement des parties grillagées du clocher



Crédit Photo : B. PELLETIER

REALISATION 2022 : Mise en place au cimetière, d'un jardin du souvenir avec installation d'une stèle, d'un puits de dispersion des cendres et restauration du mur intérieur avec crépi et taille des ifs au monument aux morts



Crédit Photo : B. PELLETIER



Crédit Photo : B. PELLETIER

REALISATIONS COMPLEMENTAIRES

REALISATION en 2022 ; Equipements de loisirs pour jeunes enfants sur l'espace jeux du terrain périscolaire, avec installation de tables et bancs



Crédit Photos : B. PELLETIER

REALISATION 2022 : Remplacement du mobilier de l'ensemble des salles communales et notamment celui de la salle des fêtes.



PROJETS SUPPLEMENTAIRES

EN COURS : Projet d'agrandissement de l'école, en vue de :

- L'agrandissement de la salle de restauration par la démolition de cloisons
- L'aménagement d'une classe supplémentaire
- L'extension possible des sanitaires
- Le transfert du bureau de direction
- Le remplacement du mode de chauffage (actuellement au gaz)



Crédit Photo : B. PELLETIER

Ce projet est actuellement en cours d'étude par la municipalité en partenariat avec le Cabinet ADS ARCHITECTURE. L'assistance à la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la SIABA.

Béatrice Payen (mai 2023)

Réalisations prévues

URBANISME / SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE

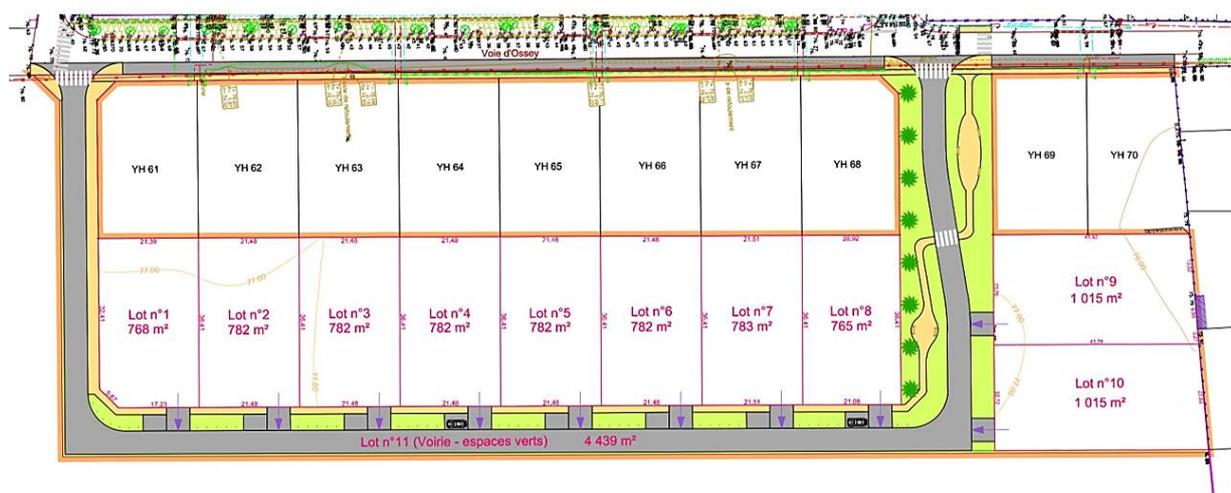
- > Agrandissement du lotissement des Dolines
- > Encouragement à pérenniser du dépôt de pain pour son installation dans la future Maison Favin restaurée
- > Poursuite des investigations pour l'installation d'activités commerciales de proximité, micro-entreprises ou services (sans impact fiscal et créatrices d'emplois) dans des bâtiments existants ou sur le terrain communal dédié à l'accueil d'entreprise(s)

Agrandissement du lotissement des Dolines

Les travaux d'agrandissement du lotissement des Dolines (voie d'Ossey) ont été entrepris dans le but de répondre à la demande croissante de logements dans la commune. Ce nouveau lotissement de 20 lots se décompose en 2 tranches

La première tranche des travaux achevée en 2022 comprend 10 lots. A ce jour, il reste 5 terrains disponibles à la vente.

Les travaux de la deuxième tranche sont actuellement engagés et un espace de loisirs est prévu pour les résidents du lotissement. Une demande de permis d'aménager a été confiée en 2022 à la société FP Géomètre Expert.



Encouragement à pérenniser le dépôt de pain pour son installation dans la future Maison Favin restaurée



La **Maison Favin** a été restaurée et rebaptisée « **Espace des tilleuls** ». Dans cet espace, il y avait un dépôt de pain qui a malheureusement fermé le 8 octobre 2022 faute de trouver un repreneur. Pourtant, tout avait été mis en place pour que ce service puisse fonctionner correctement.

Poursuite des investigations pour l'installation d'activités commerciales de proximité, micro-entreprises ou services (sans impact fiscal et créatrices d'emplois) dans des bâtiments existants ou sur le terrain communal dédié à l'accueil d'entreprise(s)



Un **cabinet infirmier** est installé depuis trois ans dans une cellule commerciale de l'Espace des Tilleuls et depuis la fermeture du dépôt de pain, un **ostéopathe** a installé son cabinet dans cette autre cellule commerciale laissée vacante.

Par ailleurs, La municipalité est en cours d'acquisition de l'ancien bar/tabac/épicerie sise 70 rue Nationale à Pars-lès-Romilly d'une superficie cadastrale de 950m². Cette acquisition au prix de 25 000 euros (hors frais notaire) a fait l'objet d'une délibération lors du conseil municipal du 09 mars 2023.

En conclusion, les travaux d'agrandissement du lotissement des Dolines, la restauration de la Maison Favin et les efforts pour attirer des activités commerciales de proximité contribuent à renforcer l'attractivité de la commune de Pars les Romilly. Ces actions sont bénéfiques pour les habitants et pour l'économie de la région.

Manuela Méline (mai 2023)

Réalisations prévues

VIE SCOLAIRE / JEUNESSE

- > Soutien aux projets de l'école
- > Incitation à la mise en valeur des travaux et initiatives des élèves en lien avec les associations
- > Numérisation de la communication directe école/mairie/familles via le téléphone portable ou internet

Promesse tenue



« **Une image vaut mille mots** »
Confucius

Répondant au souhait de l'Education nationale de mobiliser la jeunesse sur l'écologie et de faire des établissements scolaires des lieux d'engagement, les élèves de l'école élémentaire ont participé au cours de l'automne 2021 à l'élection des éco-délégués au sein de l'école.

- > En soutien à ce projet, la mairie, en partenariat avec l'équipe pédagogique, a organisé au sein de l'établissement l'élection du conseil municipal enfants, véritable école de la citoyenneté, dans le but de lui donner la parole et la possibilité d'agir.



Leurs réalisations :

- ✓ **Dénomination de l'École primaire.**
- ✓ **Cadre de vie, civisme et respect des personnes, de l'environnement et des biens.**
- ✓ **Panneau de sensibilisation qui a pris place à l'entrée et à l'intérieur du terrain périscolaire** qu'ils occupent pour leurs activités sportives et de loisirs



Crédit Photos : B. PELLETIER

PARS LES ROMILLY

Règles de bonne conduite au terrain périscolaire

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les bonnes pratiques

- Je veille à la propreté des lieux, je jette mes déchets à la poubelle ainsi que mes mégots de cigarette
- Je préserve les plantations, les fleurs et les arbres
- Je respecte le mobilier urbain et les aires de jeux
- Je tiens mon animal en laisse et ramasse ses déjections
- Je laisse ma trottinette ou mon vélo à l'entrée du parc

Les interdits

- J'évite les activités susceptibles de porter atteinte à la tranquillité des autres usagers
- Les jeux avec des ballons rigides sont interdits hors des espaces dédiés
- Allumer un feu ou faire un barbecue
- Consommer des boissons alcoolisées
- Monter aux arbres et arracher les branches
- Se suspendre aux paniers de basket

A colorful illustration of a playground. In the center, there is a play structure with a slide and a tower. Several children are playing: one is climbing the tower, one is on the slide, and others are on the ground. There are trees on either side and flowers on the grass.

-> En partenariat avec la commission des œuvres sociales, les élèves de l'école, de la petite section de maternelle au CM2, ont décoré les cartes de vœux destinées aux aînés (repas et colis)



Pour toutes ces actions, félicitations à nos petits écoliers.

-> Un espace numérique sécurisé de collaboration et de communication nommé « ONE », financé par la mairie, a été mis en place

Il s'agit d'un outil pour l'école primaire, conçu en collaboration avec l'Éducation Nationale et les collectivités.

La communauté éducative (enseignants, élèves, parents, collectivité) l'utilise pour des usages variés :

- Espace pédagogique pour monter des projets de l'école et assurer la continuité éducative (liste des devoirs, travaux des élèves, diffusion de documents et d'informations diverses)
- Applications collaboratives pour impliquer les élèves,
- Outils indispensables pour gérer la vie scolaire de l'école

Réalisations complémentaires

Après la remise en conformité du réseau électrique dès 2018, le déploiement du réseau informatique (12 000 €), la mise en place d'un WC PMR (20 000€), l'acquisition foncière pour agrandir la cour de l'école, il a été procédé à un équipement des classes par :

- L'installation d'un **flash lumineux et d'une sirène alerte attentats et anti intrusion** (2 120 €) garantissant sécurité aux enfants
- L'installation de **volets roulants motorisés** dans les 2 bâtiments (élémentaire et maternelle) (31 300 €) garantissant confort de travail aux enfants
- L'équipement en matériel informatique pédagogique : **tablettes numériques I-PADS** et dans les classes élémentaires, des **vidéo projecteurs interactifs** reliés à des **ordinateurs portables** (12 900 €)

La cour de l'école a elle aussi connu quelques changements avec la création de jeux peints au sol par Bruno, agent communal.



- Les structures de loisirs pour jeunes enfants sur l'espace jeux du terrain périscolaire ont été complétées (2 000 €)

Projets supplémentaires

Des prospectives sur les effectifs sont analysées avec la plus grande attention.

Visant à apporter toujours plus de confort aux enfants, un projet **d'extension des locaux de l'école** par l'agrandissement de la salle de restauration, la création d'un espace supplémentaire destiné à l'accueil en garderie des enfants est toujours en cours d'étude par le cabinet ADS architecture de Saint Hilaire Sous Romilly, retenu par appel d'offres et la SIABA.

Divers diagnostics sont effectués afin de répondre aux enjeux environnementaux et principalement d'économie d'énergie pour un changement du mode de chauffage en faveur d'un procédé plus économique, car les factures gaz et électricité « ont explosé » de manière inquiétante depuis le début de l'année.

Une collaboration étroite entre la mairie et les différents acteurs (enseignants, parents d'élèves) sera menée afin de pouvoir répondre et correspondre au mieux aux attentes de chacun.

Marianne Joly (mai 2023)

- > Dynamisation et développement des actions de nos associations : dynamique culturelle, sportive, festive par des évènements diversifiés et fédérateurs : soirées, expositions.
- > Poursuite des actions en faveur de nos Aînés en développant des actions ciblées favorisant des rencontres et actions intergénérationnelles.
- > Incitation à la création de nouvelles associations afin que la future maison des associations devienne un espace de loisirs et de détente.
- > Volonté de poursuivre l'ouverture et la coopération fructueuse avec la Communauté de Commune des Portes de Romilly pour l'offre de nouveaux services utiles et de qualité, tout en veillant à préserver l'identité et les intérêts de la commune.

Dynamisation et développement des actions de nos associations : dynamique, culturelle, sportive, festive par des évènements diversifiés et fédérateurs : soirées, expositions...

La dynamisation et le développement des actions des associations constituent un enjeu majeur pour la commune de Pars-lès-Romilly. En effet, les associations culturelles, sportives et festives jouent un rôle important dans la vie sociale de la commune.

A ce jour les associations ayant leur siège social dans la Commune sont les suivantes :

- Photo Club Romilly Vallée de la Seine
- Club Le Diamant 3
- Le Cyclo Diamant
- Pars Plaisir
- Bien Être à Pars
- APEL de Pars les Romilly
- Société de Chasse de Pars les Romilly
- Cœur des Iles
- Accords Majeurs
- Comité des fêtes

Ces associations ont pour objectif de proposer des évènements diversifiés et fédérateurs tels que des soirées, des expositions, des rencontres, etc. Ces évènements permettent de renforcer les liens sociaux entre les habitants de la commune et de favoriser les échanges intergénérationnels.

Les évènements, actions ...mis en œuvre sont relatés dans les articles de chacune de ces associations au travers des bulletins municipaux.

Poursuite des actions en faveur de nos aînés en développant des actions ciblées favorisant des rencontres et actions intergénérationnelles

Le club DIAMANT 3 se réunit tous les jeudis après-midi à l'espace des tilleuls et les adhérents de l'association LE CYCLO DIAMANT se réunissent le mardi et jeudi après-midi face au château d'eau de Pars (cf. article du Cyclo Diamant de ce bulletin).

Incitation à la création de nouvelles associations afin que la future maison des associations devienne un espace de loisirs et de détente

Récemment, deux nouvelles associations **PARS PLAISIR** et **BIEN ETRE A PARS** ont vu le jour et les administrés sont invités à lire leur article déposé dans ce bulletin municipal.

PROJETS SUPPLEMENTAIRES

De nouveaux services sont et vont prochainement être mis à disposition des habitants de la commune :



Crédit Photo : B. PELLETIER

- Une [borne de recharge pour voiture électrique](#) est en cours d'installation place de la Mairie, par le syndicat de l'énergie (SDEA). Il reste à finaliser la signalétique et la mise en fonction.



- Depuis fin 2022, le troisième vendredi de chaque mois, un « [Food Truck : Les Globes k'Rockeurs](#) » stationné sur la place de la mairie propose pizzas, burgers, boissons... de 18H à 21H.



- Un [distributeur de pizzas et de boissons](#) sera installé clé en main sur la place de la mairie, à proximité de la borne de recharge pour voiture électrique, par la société Just Queen (délibération du conseil municipal du 11 avril 2023)

En conclusion : la dynamisation et le développement des actions des associations, la poursuite des actions en faveur des aînés, l'incitation à la création de nouvelles associations constituent des enjeux majeurs pour la commune de Pars-lès-Romilly. Ces initiatives permettent de renforcer la vie sociale et culturelle de la commune tout en favorisant l'épanouissement de ses habitants.

Paula Rodrigues (mai 2023)

02 - FOCUS SUR LES BUDGETS

Conformément à l'article 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales afin de garantir la transparence de la gestion et la situation financière de la commune, les éléments des budgets accompagnés d'une note de présentation synthétique sont consultables en mairie.

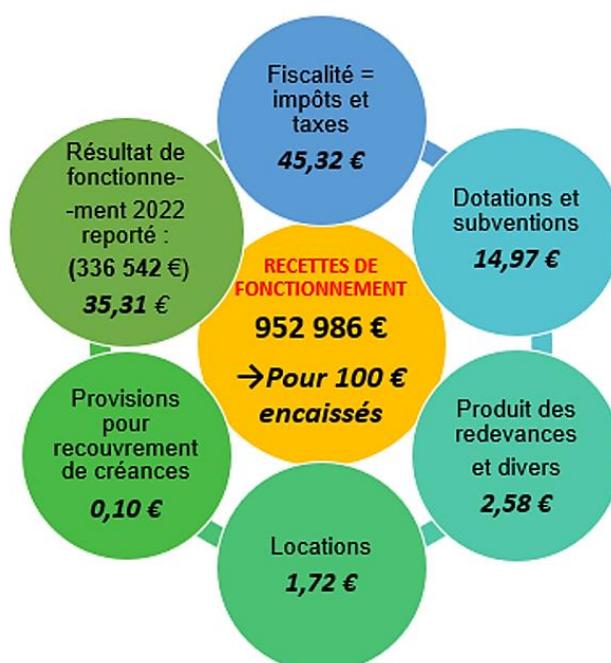
A – BUDGET PRINCIPAL

1. Fixation des taux communaux

Taxes	Taux 2023	Produit assuré
Foncier bâti	34,32 %	247 070 €
Foncier non bâti	15,66 %	23 083 €
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	19,90 %	5 425 €
CFE : cotisation foncière des entreprises	17,76 %	4 848 €
		280 426€

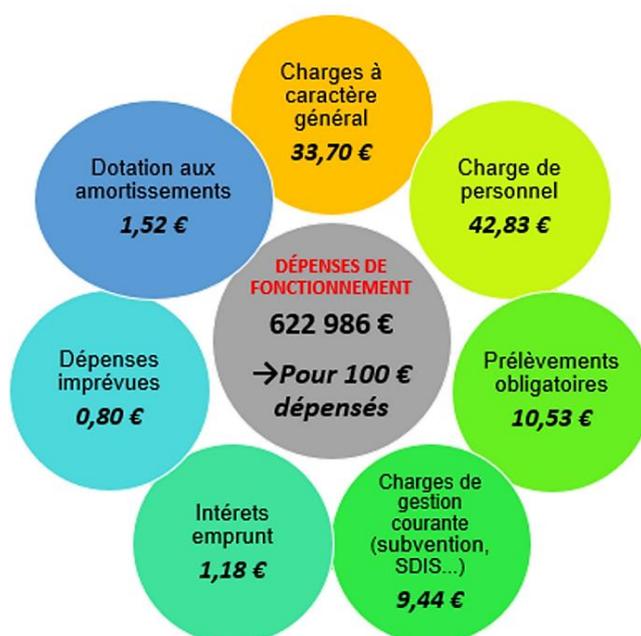
2. Recettes de fonctionnement

Les impôts et taxes escomptées (fiscalité locale : 395 318 € + taxes diverses : 36 592 €) interviennent pour 45 % du budget, les dotations versées par l'Etat (DGF, FCTVA, entre autres) pour 15 %.



3. Dépenses de fonctionnement

Elles s'équilibrent à **952 986 €** avec une capacité d'autofinancement de 330 000 € qui permettra de financer des projets d'investissement. Les charges à caractère général (carburant, électricité, gaz ...) sont fortement exposées à l'inflation ; les charges de personnel (effectif constant à 7 agents) tiennent compte des avancements de grade et d'échelon, de l'augmentation du point d'indice, de la revalorisation des grilles indiciaires et de la revalorisation du Smic.



Quelques tendances :

Réalizations (fluides – énergie)		Prévisions ↗
BP 2020	BP 2022 ↗	BP 2023
22 084 €	24 018 €	30 200 €

Réalizations Masse salariale		Prévisions ↗
BP 2020	BP 2022 ↗	BP 2023
212 407 €	229 680 €	248 074 €

Du fait du placement de notre département en vigilance sécheresse jusqu'au 31 octobre, une réduction de la consommation d'eau est envisagée par le service technique.

Réalizations eau-assainissement		Prévisions ↘
BP 2020	BP 2022 ↗	BP 2023
1 873 €	3 587 €	3 000 €

4. Recettes et Dépenses d'investissement

	Chapitres budgétaires	Dépenses	Chapitres budgétaires	Recettes
Investissement	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement		001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	69 258.00
	020 - Dépenses imprévues		16 - Emprunts et dettes assimilés	
	16 - Emprunts et dettes assimilés	150 184.00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	
	204 - Subventions d'équipement versées		13 - Subventions d'investissement	
	21 - Immobilisations corporelles		024 - Produits des cessions immobilières	
	23 - Immobilisations en cours		021 - Virements de la section de fonctionnement	273 393.00
	040 - Opérations d'ordre entre sections	17 510.00	040 - Opérations d'ordre entre sections	98 436.00
	Total de la section d'investissement	167 694.00	Total de la section d'investissement	441 087.00
Excédent : 273 393.00				

	Chapitres budgétaires	Dépenses	Chapitres budgétaires	Recettes
Fonctionnement	011 - Charges à caractère général	16 780.00	002 - Résultat de fonctionnement reporté	70 929.00
	012 - Charges de personnel		70 - Produits des services, du domaine ...	300 900.00
	014 - Atténuation de produits		73 - Impôts et taxes	
	65 - Autres charges de gestion courante	5.00	74 - Dotations et participations	
	66 - Charges financières	730.00	75 - Autre produits de gestion courante	5.00
	023 - Virements à la section d'investissement	273 393.00	77 - Produits exceptionnels	
	042 - Opérations d'ordre entre sections	98 436.00	042 - Opérations d'ordre entre sections	17 510.00
	043 - Opérations d'ordre entre sections	730.00	043 - Opérations d'ordre entre sections	730.00
	Total de la section de fonctionnement	390 074.00	Total de la section de fonctionnement	390 074.00

B - BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES DOLINES

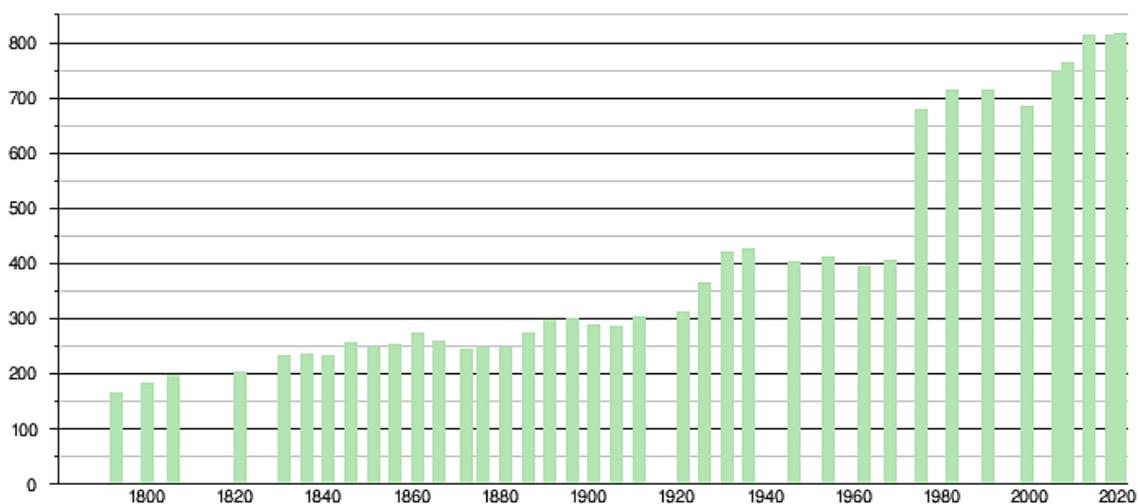
	Chapitres budgétaires	Dépenses	Chapitres budgétaires	Recettes
Investissement	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement		001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	223 377.00
	020 - Dépenses imprévues	2 000.00	021 - Virements de la section de fonctionnement	
	204 - Subventions d'équipement versées	54 300.00	13 - Subventions d'investissement	166 607.00
	21 - Immobilisations corporelles	106 864.00	16 - Emprunt et dettes assimilées	148 700.00
	23 - Immobilisations en cours	192 700.00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	18 529.00
	16 - Emprunts et dettes assimilés	199 611.00	024 - Produits des cessions immobilières	
	26 - Participation	11 200.00	040 - Opérations d'ordre entre sections	9 462.00
	041 - Opérations d'ordre entre sections	21 678.00	041 - Opérations d'ordre entre sections	21 678.00
	Total de la section d'investissement	588 353.00	Total de la section d'investissement	588 353.00

C - Quelques données chiffrées sur le village qui servent au calcul des dotations versées par l'Etat :

- Longueur de la voirie communale : 5,549 km
- Estimation de la population par l'INSEE au 01/01/2023 en référence à 2018 : 824 habitants : habituellement, chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les 5 ans mais le recensement prévu en 2023 a été différé en 2024 en raison de la crise sanitaire. (Pour mémoire : 290 habitants vers 1900)



Population de PARS LES ROMILLY :



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

Marianne Joly (mai 2023)



Des factures d'assainissement impayées : conséquences sur le budget du COPE assainissement

(Conseil de la Politique de l'Eau)

La lettre d'accompagnement de votre facture du 10 novembre 2022 adressée par le SDDEA vous indiquait que le système d'assainissement collectif choisi en 2010 continue d'induire des dépenses d'exploitation du réseau très importantes (dépannages, coûts de maintenance, transport et traitement des effluents). Par voie de conséquence, le budget est resté structurellement déficitaire en raison d'une tarification initialement trop faible (1,57 €/m³) et ce, malgré un accompagnement financier, limité dans le temps, de la régie du SDDEA qui a repris la compétence en 2019.

Les budgets étant soumis à des règles d'équilibre, c'est la raison pour laquelle a dû être appliquée chaque année, depuis 2020, une forte augmentation de la tarification pour un lissage progressif et un rééquilibrage du budget souhaité à partir de 2027, suite au remboursement d'un des emprunts prenant fin en 2026.

Comme indiqué dans le courrier susvisé, pour 2023, l'abonnement (frais fixes) passera à 122 € et les frais variables à 2,55 € par m³ d'eau consommée.

Le bulletin municipal étant destiné à vous relater les actions conduites par la mairie, je vous informe que des listings font apparaître un montant d'impayés. Le plus préoccupant concerne le non recouvrement des factures d'assainissement qui a commencé bien avant la crise, dont les montants respectifs s'élèvent à :

- Année 2019 : 2 316 €
- Année 2020 : 3 895 €
- Année 2021 : 5 266 €
- Année 2022 : 15 249 €

Ainsi, au 1^{er} mai 2023, le montant cumulé non recouvré s'élève à 26 727 € et pèse sur la dette déjà existante.

Les services de la Régie du SDDEA et ceux de la trésorerie ont mis en place des lettres de rappel ainsi que des procédures de recouvrement (saisie administrative à tiers détenteur (SATD), recours à l'huissier) qui induisent des frais supplémentaires au créancier mais laissent augurer la fin du contentieux.

Au vu du listing, consciente de l'effort financier qui est demandé à beaucoup d'entre vous, il n'est pas envisageable que les usagers « bon payeurs » soient, à terme, pénalisés par une augmentation non prévue, injuste mais contrainte de leur facture d'assainissement, pour compenser les pertes de recettes budgétaires qui en découlent.

Marianne Joly (mai 2023)

03 - LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

(Les articles des associations sont reproduits fidèlement selon la rédaction de leurs auteurs)



Le Photo Club Romilly Vallée de la Seine est installé à Pars les Romilly depuis 2015. Il se réunit le mardi de 18h30 à 20h et plus... dans le local de la maison des Associations.

Programme du club de septembre à fin juin : connaissance et manipulation de l'appareil photo, formation des logiciels de retouche par petits groupes, sorties sur le terrain, participation à des concours (régionaux et nationaux) organisés par la Fédération française de photographie, exposition annuelle et voyage de fin d'année de plusieurs jours.

Toutes ces rencontres se font dans la bonne humeur et la convivialité.

Pour tout renseignement : **Christophe Prudhomme** - Tél 03.25.24.28.31

(Laisser un message sur le répondeur pour avoir une réponse)



CLUB DIAMANT 3
MAIRIE
73 Rue Nationale
10100 PARS LES ROMILLY
Mail : clubdiamant3@gmail.com



ARTICLE CLUB DIAMANT 3 – 04/2023

Nous avons commencé la nouvelle année par un repas à Courtepaille le 12 Janvier.

Le 26 Janvier a eu lieu l'assemblée Générale, suivie de la galette des rois.

Une sortie Cabaret « l'Usine » à Bernon est prévue le dimanche 18 Juin.

Le lundi 10 Juillet est programmée une vente promotionnelle par « Pro'Confort" avec repas offert, suivi de nos jeux habituels.

Et notre quotidien est bien entendu rythmé par nos jeux récréatifs, où nous nous retrouvons avec joie pour partager jeux et petits goûters.

Nous sommes prêts à vous accueillir avec plaisir, n'hésitez pas à nous contacter.

La Présidente



Crédit Photo : B. PELLETIER

LE CYCLO DIAMANT REPART SUR LES ROUTES

Après une période d'accalmie générale, les cyclos du Diamant ont décidé de reprendre leurs activités.

Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le lundi 28/02/2023, le Président Hervé COTTRET a exprimé son souhait de se retrouver entre amis et de partager de bons moments conviviaux.

Si tout se passe bien, notre concentration cyclo et pédestre est programmée le dimanche 25/06/2023, la date sera confirmée dans la presse locale.

En attendant, les personnes intéressées peuvent nous rejoindre le mardi après-midi et le jeudi après-midi en face du château d'eau de Pars.

Le bureau a été reconduit :

- Président : **Hervé COTTRET**
- Vice-Président : **Jacques GIRACCA**
- Trésorière : **Claudine LEMOT**
- Secrétaire : **Martine WATTEBLED**





L'équipe de « Pars Plaisir », qui s'étoffe régulièrement de nouveaux adhérents, suit son petit bonhomme de chemin : à la suite de notre « **choucroute party** » du 30 octobre 2022, nous vous avons offert le 17 décembre 2022 « **la kermesse de Noël** » à destination, cette fois, des enfants et de leurs parents.

Le 19 mars nous avons organisé pour chacun(e) une journée « **tartiflette + karaoké** » qui, elle aussi a rencontré un réel succès. D'ailleurs, plus qu'un long compte-rendu nous vous proposons de prendre connaissance de quelques-uns des retours reçus :

« Je ne formule qu'un seul vœu : que l'association continue de nous ravir par sa programmation. Ses repas très conviviaux comme le fût la journée tartiflette avec son karaoké où tout le monde a pu pousser la chansonnette a fait "un tabac" !! Merci à tous les membres de "pars plaisir ". Bonne continuation. » - LUC

« Premier évènement Karaoké Tartiflette avec l'association Pars Plaisir en famille, Un bon repas intergénérationnel, Karaoké de belle qualité, pur plaisir, merci aux bénévoles et aux participants » – FABRICE

« La tartiflette était très bonne, l'ambiance chaleureuse, bref nous avons passé une très bon après midi Comptons revenir à la prochaine manifestation. Amicalement » – EVELYNE & MICHEL

« Très agréables moments passés avec l'équipe de l'association Pars plaisir. Cela permet de passer un bon moment de convivialité et d'oublier la morosité. Dommage que d'avantage de personnes ne viennent pas à ce genre d'évènements. Nous oublions tous très vite les moments d'angoisses que nous avons vécus lors des confinements successifs liés à la pandémie. Rappelez-vous que nous avons tous hâte de sortir et de retrouver une vie sociale. Alors venez profiter de ces moments joyeux. Longue vie à cette association. » – CHRISTELLE

« Quelle super journée, nous avons passé ! Bravo et merci à toute l'équipe pour votre dynamisme, votre accueil, votre implication dans le bénévolat, la bonne organisation de ce repas "tartiflette Karaoké" L'animation était très bien. Vivement le prochain rendez-vous ! » – CLAUDINE

« Super journée, bravo et merci à tous, tout le monde a apprécié la tartiflette et le karaoké, et vivement la prochaine fois » – NADINE

« Un bon après-midi convivial à la tartiflette / karaoké de Pars plaisir. Excellent repas copieux Bonne ambiance avec le karaoké et son lot de surprises dans les interprétations. Tout le monde a joué le jeu. Même ceux qui s'étaient juré de ne pas chanter ont participé. » – HERVÉ

« Merci pour cette belle après-midi : tout était parfait » – CATHY & CLAUDE

Le 6 avril, le 1^{er} « **Pow Wow** » proposé par nos grands-mères, lui, n'a pas trouvé son public. Après réflexion elles gardent une motivation intacte et vous proposeront donc une deuxième édition dont la date reste à définir.



Nous travaillons actuellement sur une animation pour juin, mais d'ici là, nous vous tiendrons informés.

D'ailleurs, petit rappel : Pour toutes informations ou questions n'hésitez pas à visiter notre site internet : <https://lc.cx/parsplaisir> ou à nous contacter par mail : ParsPlaisir@orange.fr (ou/et à vous abonner à notre page facebook).

A très bientôt
L'équipe de « PARS PLAISIR »

APEL DE PARS LES ROMILLY



C'est encore un carton plein pour le Loto Boum Déguisé de l'APEL !!!

Le 11 mars dernier, l'association des parents d'élèves de l'école des Petits Pariens a organisé un loto pour les enfants, qui sont tous venus déguisés pour cette occasion.

Jeux de société, jeux extérieurs ou encore des entrées dans les parcs de notre département, tous les lots remportés ont été fortement appréciés et chaque enfant a eu sa récompense.

Après ce moment de jeu, musique et danse ont ravies petits et grands durant la boum.

Pour clôturer ce bel après-midi... les bonnes pizzas d'Origny Pizza ont rassemblés de nombreuses familles qui ont souhaité poursuivre la soirée avec les membres de l'APEL.



L'association Bien Être à Pars vient d'être créée dans le but de proposer des activités sportives et artistiques pour les jeunes et les moins jeunes. Ainsi, nous avons la chance d'avoir 3 intervenantes de qualité, enthousiastes et dynamiques qui nous proposent des cours dans lesquels on améliore la santé physique et par conséquent la santé mentale.

Les cours proposés sont La Danse en ligne, le Pilates et les Danses du Monde d'inspiration Zumba, Multi activités pour les enfants et un cours de renforcement musculaire/ abdos/fessiers à la salle des Tilleuls en face de la mairie.

- Ainsi, Véronique propose un large panel de **danses en ligne** dans la joie et la bonne humeur. Ce cours est proposé tous les Vendredis. Elle propose des chorégraphies de danse en ligne pour tous les niveaux et tout âge. ☎ 06 31 38 81 23
- Ensuite, il y a Nina ☎ 07 64 26 44 18 qui propose un **cours de danse du monde pour femmes** et enfants aussi dynamique que la Zumba et que l'Aérobic le tout sur un fond de musiques diverses et variées (latino, orientale, modernjazz, hip hop, africaine...) dans un climat plein de pep's et d'énergie positive. Ce cours est destiné aux femmes de tout âge et aux enfants désireux de s'évader un peu de la routine le temps de quelques chansons.
- Un cours de renforcement musculaire est aussi proposé le samedi matin abdo/ fessier et travail de respiration.
- Nina propose également une 1h de **multi activités** (théâtre, lecture, danse, comédie musicale, jeux divers et variés...) pour **les enfants** à partir de 4 ans tous les mercredis jusqu'en juin et éventuellement en Juillet et Août en fonction de la demande.



- Enfin, nous avons Madison qui propose un cours de **pilates** dans lequel elle travaille en profondeur les muscles de tout le corps dans le calme et la sérénité. Ce cours est également ouvert aux personnes de tous âges. ☎ 07 49 07 09 10

Nous avons la chance d'avoir des activités en plein centre du village et à des prix très abordables dans une belle salle, il serait dommage de ne pas en profiter. Ces cours sont l'occasion pour toutes les personnes qui y participent de passer un bon moment de détente et de joie de vivre tout en raffermissant le corps et en améliorant le bien être psychique et parfois émotionnel !

Venez Profitez d'une de ces activités ou plusieurs si le cœur vous en dit :-).

HORAIRES ET TARIFS

5 € en une fois de frais d'Adhésion à l'Association jusqu'en Août 2023

Espace des Tilleuls

Pilates

A compter de septembre 2023 :

Mardi de 17h45 à 18h30 à 5€/7€ le cours en fonction du nombre de participantes.

☎ 07 49 07 09 10

Multi activités pour les enfants dès 4 ans

Mercredi de

14h30 à 15h30 à 10€ par mois.

☎ 07 64 26 44 18

Danse Sportive inspiration Zumba pour femmes et enfants

Jeudi de 18h à 19h à 10€ par mois.

☎ 07 64 26 44 18

Danse en ligne

Vendredi de 15h à 16h à 10€ par mois.

☎ 06 31 38 81 23

Renforcement Musculaire/ Abdos/ Fessiers/ Respiration pour femmes

Samedi de 11h à 12h à 10€ par mois ou 5€/7€ (en fonction du nombre de participantes) pour celles qui font déjà de la danse sportive.

☎ 07 64 26 44 18

04 - L'ÉCOLE

L'école de Pars-les-Romilly

La semaine olympique et paralympique à l'école

Du 3 au 7 avril, les trois classes de l'école ont participé à la semaine olympique.

La semaine a commencé, comme de vrais jeux olympiques, par une cérémonie d'ouverture. Tout le monde, petits comme grands, a pu s'échauffer en musique.

Pendant toute la semaine, plusieurs travaux ont été réalisés sur la semaine olympique.

Les élèves de maternelle ont utilisé les anneaux olympiques lors diverses activités : tri, peinture collage... Des jeux ont été aussi appris par les élèves pour coopérer ou s'opposer.

Les élèves de primaire ont, quant à eux, pu s'essayer à différents sports : natation, rugby, football, gymnastique ... Les plus grands ont travaillé sur les jeux paralympiques et l'intégration des personnes en situation d'handicap. Ils ont également confectionné leur propre flamme olympique.

Pour clôturer cette semaine riche, les familles ont été invitées à l'école le vendredi soir pour voir toutes les activités réalisées par les élèves au cours de la semaine.

Le spectacle « La Petite Sirène »

Les trois classes ont pu se rendre à Ossey-les-Trois-Maisons pour assister à un spectacle sur le thème de [La Petite Sirène](#).

Convenant aux enfants de petite section comme aux CM2, le spectacle a été fort apprécié des élèves. Tout le monde est reparti avec un joli sourire aux lèvres !



Brasero et moi

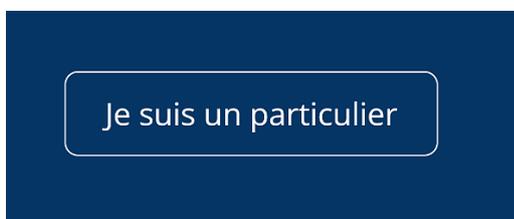
La classe de Mme Maillet a travaillé sur un conte espagnol. Un guitariste est intervenu en classe pour travailler avec les élèves.

Les élèves ont ainsi pu proposer un spectacle à la salle des fêtes. Les parents ont ainsi eu l'occasion de découvrir ce conte traditionnel mis en musique par les élèves et un guitariste du conservatoire.

05 - RACCORDEMENT A LA FIBRE

Lors du raccordement de la commune au réseau fibre par l'entreprise **Losange - Fibre**, des adresses postales ont été erronées. Vous avez la possibilité de corriger cette anomalie, en suivant les étapes suivantes :

1. Se rendre sur le site : www.losange-fibre.fr
2. En bas à droite, vous cliquez sur :



3. Vous tapez les premières lettres de la ville de Pars, jusqu'à ce que le nom de **Pars-lès Romilly** s'affiche



Le formulaire est sur un fond bleu foncé. Il contient trois champs de saisie : 'Ville', 'Rue / Voie' et 'Numéro de rue'. En dessous, il y a une case à cocher cochée avec le texte 'J'ai lu et accepté les conditions générales d'utilisation du site Losange *'. Un bouton 'Valider' est centré en dessous. En bas du formulaire, le message 'Mon adresse est introuvable ou n'existe pas' est affiché.

Vous faites la même chose pour la **Rue** et le **Numéro de rue**, puis vous cochez :

J'ai lu et accepté les conditions générales d'utilisation du site Losange et ensuite vous validez.

Vous obtenez un résultat similaire à l'écran ci-dessous si vous n'êtes pas encore éligible :



4. Vous cliquez sur :

référencer sa nouvelle adresse

5. La page qui s'affiche, vous cliquez sur ;

Référencer mon adresse

6. Vous tapez le nom de la commune ;

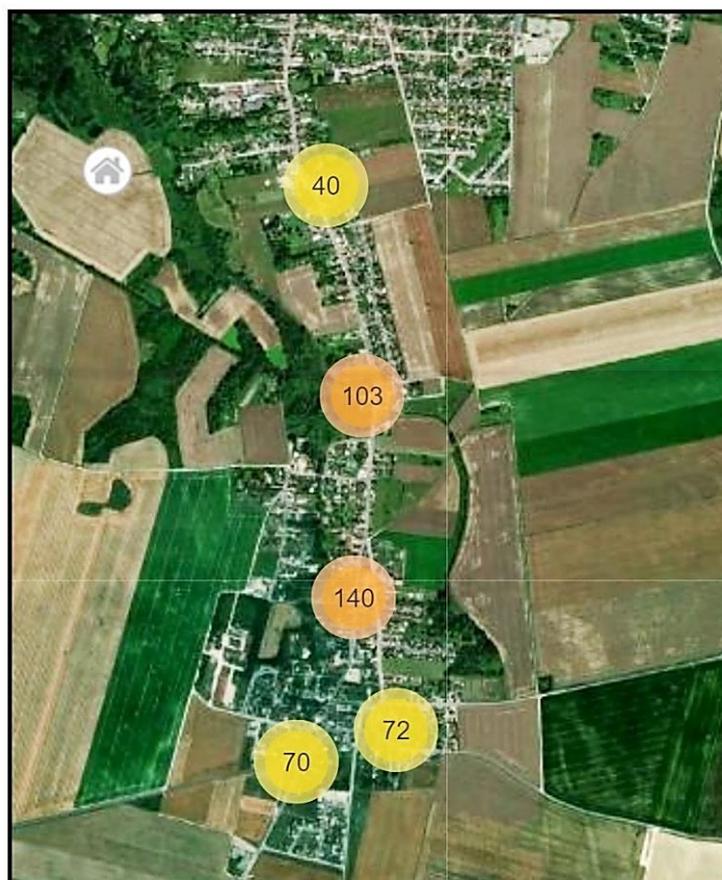
Référencement de votre adresse

Afin de pouvoir demander le référencement de votre adresse, merci de renseigner votre commune dans le menu déroulant ci-dessous.
Nous vous demanderons ensuite de sélectionner votre habitation sur la carte.

Ville _____

Valider

7. Une carte aérienne de la commune s'affiche :



8. Vous faites un zoom en utilisant la souris
9. Avec la souris, déplacez-vous sur la carte en cherchant votre domicile. ou l'adresse de votre voisin le plus proche (exemple ci-dessous)

MON ADRESSE

Numéro de voie :
Nom de voie : RUE NATIONALE
Commune : PARS LES ROMILLY
Réf. imb : IMB-10280- ****

Je valide

**N° de voie
erroné**

**Augmenter
le nombre de
prises**

Vous avez la possibilité de corriger le n° de la voie erronée ou d'augmenter le nombre de prises en complétant le formulaire.

10. N'oubliez surtout pas de joindre un justificatif de domicile pour accélérer la procédure.

Une fois le signalement fait, vous allez recevoir un message sur votre boîte mail, pour suivre l'avancement de votre dossier.

David Boufous (mai 2023)

LOSANGE :



06 - INFOS DIVERSES

Distribution des bouteilles d'eau pour les personnes fragiles :

Calendrier de distribution :

22 juillet 2023 - 02 septembre 2023 - 14 octobre 2023 - 25 novembre 2023 - 06 janvier 2024



(Sous réserve d'une teneur en nitrate supérieure à 50 mg/l)

Cantine scolaire :

Le repas et l'encadrement de tout enfant avant, pendant et après le repas sont actuellement facturés **4,90 €** par enfant, conformément à la délibération n°2017-005 du 27 mars 2017.



Compte tenu de l'inflation, le coût du repas a subi une augmentation de 8,04 % à compter du 01 avril 2023. Cette augmentation est prise en charge par la municipalité et n'impactera donc pas le budget des familles.

Police municipale :

Le conseil municipal a délibéré lors de sa séance du 09 mars 2023 pour la mise en place d'une convention cadre de mise à disposition des agents de la police municipale de Romilly sur Seine au bénéfice de la commune de Pars les Romilly. Cette convention prévoit notamment de **faire respecter les arrêtés municipaux** (circulations et sens interdits, relevés des infractions, stationnement gênant et abusif...), ainsi que de **remplir des missions exceptionnelles** (atteinte aux personnes et aux biens, atteinte à la tranquillité et à la salubrité publique, troubles de voisinage ...)



Cette formation informatique, c'est donc un accompagnement pour les personnes de notre village pour l'utilisation et l'autonomie numérique, à l'heure où toutes les démarches ou presque, se font maintenant par Internet...

Un petit **Bilan des Cours informatique** donné aux personnes du Groupe **Cap Pars - Informatique**, inscrites :

✚ **Claudine Baroin, Martine Gruyer, Michèle Aveline et Jean Dupuy.**

Dans l'Espace des Tilleuls, nous avons commencé par 3 séances théoriques de 3 heures à l'aide d'un vidéoprojecteur à étudier le raccordement à la Fibre, les offres fibres, le choix d'un ordinateur, les structures d'un PC, faire évoluer son informatique, la connexion en Réseau, l'utilité de Google chrome, le Web, Internet ça se partage (Wi-Fi, CPL et Réseau local), le pour et le contre des achats en ligne en toute sécurité (Carte bleue crypto-dynamique et encore mieux par e-carte bleue), les courriers par Email, le téléchargement de logiciel, les Loisirs (musique, vidéos et films), le dépannage à distance avec Team Viewer, la Sécurité internet (Hameçonnage, SPAM, Cookies, Fake news) et aussi Word (Logiciel Traitement de texte).



Crédit Photo : B. PELLETIER

Puis formation pratique sur plusieurs PC (Déjà une vingtaine de cours de 3 heures) dans la Salle de la Mairie pour avoir une connexion du **Réseau Internet**. Avec là aussi un vidéoprojecteur en complément pour montrer comment mettre en œuvre l'utilisation de Google chrome. Ceci en faisant des recherches plus ou moins compliquées pour obtenir des informations, consulter des Sites, faire des recherches pour de l'achat en ligne ou même donner des explications pour faire sa déclaration d'impôt...

Mettons en œuvre aussi la réalisation de Mails en création, en réponse, en transfert en sachant y joindre des documents et photos et aussi savoir aussi envoyer des fichiers lourds.

Et enfin l'utilisation de Word (ou Write de Libre office) pour répondre à des courriers ou réaliser des documents en y mettant des Images ou photos et en sachant utiliser les principaux composants de ce logiciel.

Bernard PELLETIER (mai 2023)

07 - INFOS PRATIQUES

VIGILANCE SECHERESSE

Notre département est placé en vigilance sécheresse jusqu'au 31 octobre 2023 par arrêté préfectoral
Télécharger Arrêté n° DDT-SEB/PREMA-2023095-0001 du 05/04/23



Le covoiturage avec l'application

Comment ça marche ?

L'application mobile Karos est disponible sur Google Play et App Store. Elle est gratuite, simple et intuitive.

Il est possible de s'inscrire comme conducteur, passager (âgé de plus de 18 ans) ou les deux. Grâce à des algorithmes, Karos met en relation les usagers ayant des déplacements similaires à des horaires concordants.



Karos calcule des itinéraires pouvant combiner covoiturage et réseaux de transport en commun.

Passagers et conducteurs partagent les frais, automatiquement calculés par l'application. La transaction financière se fait via l'application.

Enfin, en cas de désistement d'un conducteur, il existe un service d'assistance au retour. Que vous soyez conducteur ou passager, c'est économique, écologique, social et convivial.

Des avantages financiers pour les conducteurs, mais aussi pour les passagers :

- Je suis conducteur : je touche 2 € par passager + 10 centimes du km au-delà de 20 km (dans la limite de 50 km) ;
- Je suis passager : le trajet me coûte 1,35 € dans la limite de 50 km. Au-delà de 50 km, 10 centimes par kilomètre s'ajoutent à ce montant.

Afin d'encourager conducteurs et passagers à pratiquer plus naturellement et plus souvent le covoiturage, le Département de l'Aube participe à hauteur de 0,65€ à 3,65€ selon le trajet.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DU **SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 12H00 13H30 - 18h00	08h00 - 12h00 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 17h00	08h00 - 12h00 13h30 - 18h00	08h00 - 12h00 13h30 - 17h00

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE (Fermeture les jours fériés)



Nouvelle adresse :

Zone des Canaux - 39 avenue Joseph Marie Jacquard 10100 Romilly sur Seine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	09h0 12h00	09h00 12h00	09h00 12h00	09h00 12h00	09h00 12h00	09h00 18h00	09h00 12h00
Après-midi	14h00 18h00	Fermée	14h00 18h00	Fermée	14h00 18h00		Fermée

En cas d'alerte canicule : changement des horaires

PROTÉGEZ LA NATURE EN DÉPOSANT VOS DÉCHETS A LA DÉCHÈTERIE

Jours de passage des Éboueurs :



Jours de collecte des déchets ménagers : tous les lundis



Jours de collecte des déchets recyclables *, tous les mardis, semaines paires.

Rappel du calendrier 2023

	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	5	3	7	4	4	6	4
	12	10	14	11	9	13	11
	19	17	21	18	16	20	18
	26	24	28	25	23	27	27
		31			30		
	13	11	8	5	3	14	12
	27	25	22	19	17	28	26
					31		

*sacs jaunes (collecte sélective : bouteilles et flacons en plastique - cartons - emballages plastiques)

Rappel : les sacs ou poubelles doivent être sortis la veille au soir selon le calendrier établi et rentrés juste après la collecte pour éviter qu'ils ne restent plusieurs jours sur le trottoir.

Merci de bien vouloir respecter cette consigne...

NUMEROS UTILES :

- SDDEA : dépannage du réseau d'eau potable et d'assainissement 7/7 : tél 03 25 79 00 00
- ENEDIS : en cas de coupure de courant

 **09.72.67 50.10**

Ou application mobile : **enedis à mes côtés**

